



Ville de Mont-Saint-Hilaire
Bureau du greffier
Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire
100, rue du Centre-Civique

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT EXERCICE FINANCIER 2025

AVIS PUBLIC est donné que, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la trésorière de la Ville de Mont-Saint-Hilaire déposera le rapport financier consolidé et le rapport de l'auditeur indépendant dressés pour l'exercice financier 2025, au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 4 mai 2026, à compter de 19 h 30, à la salle La Nature-en-Mouvement du pavillon Jordi-Bonet, situé au 99, rue du Centre-Civique.

DONNÉ À MONT-SAINT-HILAIRE,
Ce 21 avril 2026

(S) Anne-Marie Piérard

M^e ANNE-MARIE PIÉRARD, avocate
GREFFIÈRE